

Saverdun - Montaut : des gravières partout ?

Depuis 2003, pour en préserver la ressource limitée et non renouvelable, le schéma des carrières de l'Ariège ne permettait pas d'ouvrir de nouvelles exploitations d'alluvions.

Le renversement de cette politique de limitation des gravières en Ariège, a été fait sans que la commission des carrières* ait pu en évaluer les implications sur le territoire et sans enquête publique.

* sur 13 membres, un seul représentant des associations, mais trois des carriers !

La nouvelle politique des carrières alluvionnaires en Ariège, c'est :

+ 100% de granulats extraits,
principalement vers Toulouse,
+ 78 % de terres converties en gravières,
+ 82 % de surface de nappe exposée définitivement.

.. et il y a encore des projets déposés : Malet à Montaut et Siadoux nouvelle extension à Saverdun ...

partout ?

En 2007, des **arrêtés de refus étaient prêts** pour les deux plus gros projets de gravière.

Pourquoi n'ont-ils jamais paru ?

Le syndicat des carriers Midi-Pyrénées UNICEM se félicitait en 2008 d'être parvenu à faire admettre à l'administration ses estimations des « besoins » futurs de granulats de l'**agglomération Toulousaine : 30% d'augmentation des « besoins » d'ici 2020 !!**

La Région valide-t-elle ces chiffres sans s'inquiéter davantage de leur signification pour l'avenir ?

Pas de frein aux routes, voraces en matériaux ?
Pas de fin prévue à l'urbanisation galopante ?

Un engagement à long terme : les associations « le Chabot », Comité Ecologique Ariégeois, France-Nature-Environnement Midi-Pyrénées et Nature-Midi-Pyrénées sont engagées dans un ou plusieurs des recours au tribunal contre le schéma des carrières modifié, et contre les autorisations 2009 à Montaut et Saverdun. Les jugements « en première instance » ne seront connus qu'en 2012.

+ 13 lacs, de 5 à 75 ha rien que pour Saverdun et Montaut en 2040. - 4 existent déjà -

Les projets de pêche et de loisirs sont-ils réalistes sur l'évolution :

- de la qualité des eaux pour les lacs dédiés aux poissons ?
- des perspectives économiques pour les lacs loisirs ?

Quels coûts pour un entretien minimal de qualité et de salubrité ? Qui pourra payer ?

Encore **plus de camions** sur les routes de la basse vallée malgré les promesses de ferroutage :

100% en plus, s'il n'y a pas de transport par train des matériaux ?
80% en plus même avec le transport par rail.

**150 camions par jour ?
8 trains chaque nuit ?**

Et aussi **des remblais** :
▪ 46 ha à Saverdun
▪ 64 ha à Montaut
Surveillés comment ?

La nappe :

Moins de nitrates mais :

* **exposition directe** aux nombreux polluants véhiculés par les vents et les pluies,
* une évolution de la **qualité** des plans d'eau **incertaine**,

* la variation de niveau des eaux dans la zone des gravières n'est pas connue pour les conditions climatiques marquées

* **évaporation** : 55000 équivalents-habitants d'eau potable/an.

Le transport par train des matériaux, une chimère ?

• **le coût** de raccordement au rail est énorme.
Qui va financer ?

• **ouvrira-t-on encore plus de carrières** pour « partager les coûts » ?

• **pourquoi n'est-t-il pas prévu d'interdire les locomotives au DIESEL ?**

• **consultera-t-on les riverains de la voie ferrée soumis au bruit** toute la nuit en semaine, quand tout sera ficelé ?

Le Collectif Contre la Prolifération des Gravières en Basse-Ariège